

ANNEXE XII  
(*article 36*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉCOCENTRE  
DE BEAUPORT

**I.** Le projet consiste en l'achat de l'équipement de surveillance requis notamment les caméras, matériel d'enregistrement et de visionnement de même que la réalisation des travaux d'aménagement paysager nécessaires pour compléter l'implantation de l'écocentre de Beauport.

**TOTAL : 64 000,41 \$**